

C'est fait pour nous !

Quand on a pour loisir de faire des copeaux, on n'a pas tant que ça l'occasion de rencontrer les « acteurs » du domaine ainsi que ses congénères boiseux. Certes, il y a Internet : le site communautaire L'Air du Bois, les groupes Facebook, les forums... Mais dans la « vraie vie », pas grand-chose. Il y a bien sûr les ateliers collaboratifs et autres tiers-lieux comme nous l'explique l'article de Nathalie dans ce numéro, mais ils sont encore trop rares. Et du côté des événements, entre les salons de loisirs créatifs, les fêtes artisanales, les salons pro de la filière bois, et les salons forestiers, on ne se sent jamais vraiment au bon endroit.



Bon, vous l'aurez compris : « Épinal » commence à me manquer ! L'« Atelier « Touchons du bois ! » », avec ses conférences, ses marchands d'outillage, ses formateurs, ses artisans d'art... est aujourd'hui le seul moment de l'année entièrement dédié à notre passion des copeaux. Et dans à peine trois mois, nous y serons, il est temps d'y penser !

Car oui, la prochaine édition du grand salon « Habitat & Bois » d'Épinal se prépare et ce sera cette fois **du 18 au 22 septembre 2025** ! En son sein, l'« Atelier « Touchons du bois ! » » s'est en effet imposé comme le plus grand événement spécifiquement dédié aux passionnés de copeaux du Grand Est et bien au-delà. Nous y serons présents du jeudi au dimanche : c'est l'occasion de venir nous rencontrer ! Nous n'avons pas encore toutes les informations, mais comme chaque année, tous les domaines du travail du bois seront là pour vous accueillir. Une belle occasion de rencontrer et d'échanger avec tous ces passionnés. Sans oublier tout le reste du salon consacré à la construction et à l'aménagement intérieur et extérieur. Que vous soyez un habitué de la manifestation ou que vous envisagiez votre première visite cette année, n'hésitez pas à faire le déplacement. Précisons que les billets peuvent être achetés à l'avance sur le site Internet du salon « Habitat & Bois ».

Bonne lecture !

Christophe Lahaye
Rédacteur en chef



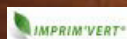
Ce logo signale la présence d'une référence à un article d'un ancien numéro auquel les abonnés à la version numérique (application pour tablettes et smartphones) ont accès gratuitement.

Dans ce numéro, vous trouverez aussi des codes QR qu'il vous suffit de « scanner » avec un smartphone ou une tablette pour accéder à du contenu illustrant l'article concerné. Votre téléphone, ou votre tablette, doit évidemment être équipé d'une application spécifiquement dédiée à l'interprétation de ces codes, et disposer d'une connexion Internet valide.



Attention ! Le travail du bois comporte des risques. Les auteurs et l'éditeur ne sauraient être tenus pour responsables d'éventuels dommages résultant du contenu de ce magazine.

Retrouvez **BLB-bois** sur les réseaux sociaux



BOIS+ • Trimestriel paraissant aux mois 01/04/07/10, édité par Martin Media, S.A.S. au capital de 159 375 €, 55800 Revigny-sur-Ornain • **Directeur de la publication** : Arnaud Habrant • **Rédacteur en chef** : Christophe Lahaye • **Secrétaire de rédaction** : Hugues Hovasse • **P.A.O.** : Hélène Mangel • **Marketing / Partenariat** : Constance Mathiot (c.mathiot@martinmedia.fr) • **Publicité** : Marie Ughetto, tél. 06 08 43 58 28 (marie.ughetto.publicite@gmail.com) • **Rédaction, administration** : 10, avenue Victor-Hugo – 55800 Revigny-sur-Ornain – Tél. : 03 29 70 56 33 – E-mail : boisplus@martinmedia.fr • Imprimé : BLG Toul, 54200 Toul • Papier « Perlen Satin ». Origine : Suisse • Taux de fibres recyclées : 0 %. • Papier issu de forêts gérées durablement, certifié PEFC. • Eutrophisation : 0.0056K g./T. • ISSN 1955-6071. Commission paritaire n° 0227 K 88740 • Diffusion : MLP • Vente au numéro et réassort : Geoffrey Albrecht, tél. : 03 29 70 56 33 • Dépôt légal : Juillet 2025 • © 07-2025. Tous droits de reproduction (même partielle) et de traduction réservés. Abonnement : 34 €. • Les textes parus dans BOIS+ n'engagent que leurs auteurs. Ce numéro comprend une lettre commande pour le livre « Usinages droits à la toupie : profilages au guide parallèle » dans les exemplaires destinés aux abonnés.

Nouvelles lames bimétal de Fein pour les « Multimaster »

On ne les utilise pas tous les jours, mais quand on en a besoin, les outils multifonctions – « Multimaster » pour la marque Fein – nous sortent de situations difficiles à résoudre autrement, du moins simplement et dans un temps raisonnable. Problème : tous ceux qui utilisent ces outils le savent, les lames s'usent d'autant plus rapidement qu'en conditions de chantier, elles sont souvent malmenées.

Fein présente de nouvelles lames bimétal avec revêtement en nitrure de titane (vous savez, ce matériau qui donne une belle couleur dorée aux forêts à métaux de qualité supérieure... ou censés l'être). Ces lames sont présentées comme devant durer quatre fois plus longtemps, notamment parce qu'elles n'auront pas peur

d'affronter des clous dissimulés dans le bois. Elles existent en deux versions : l'une plus spécifiquement dédiée au bois, l'autre multi-matériaux.

Je n'ai pas pu tester, il reste à voir si effectivement ces lames durent au moins quatre fois plus longtemps que des lames quatre fois moins chères. Parce qu'à 22 € HT l'unité – prix public conseillé – pour la lame à bois (et 26 € HT pour la lame universelle), c'est un investissement, même si les packs de 3, 5 ou 10 lames réduisent un peu la douloureuse. Mais Fein nous ayant habitués à des produits de qualité (ils sont justement les inventeurs de l'outil multifonction, et restent LA référence en la matière), je n'ai, a priori, guère d'inquiétude ! ■

• Lames bimétal, de Fein : 22 € HT l'unité.



Saturateur « Terrasses & Bardages » biosourcé de Syntilor

Avec l'arrivée des beaux jours, peut-être allez-vous délaissier l'atelier pour des travaux boiseux en extérieur ? Syntilor – fabricant français, rappelons-le – présente un nouveau saturateur pour bois extérieur, utilisable tant pour des bois verticaux (bardages, palissades...) qu'horizontaux (terrasses, abords de piscine...), anciens ou neufs. Ce nouveau produit est biosourcé : selon sa fiche technique, il comprend 87 % de produits naturels. Naturel, rappelons-le, ne veut pas dire non toxique et rien n'est précisé à ce sujet. Ce saturateur est adapté à tous types de bois : exotiques, pin, douglas, mélèze, red cedar... Il résiste à l'eau chlorée.

Pour mémoire, un saturateur est, contrairement à une lasure ou un vernis, un produit non filmogène, qui agit par

imprégnation dans le bois. Celui-ci s'applique sur bois sec (3 jours de beau temps requis avant l'application) et non gras, en deux couches espacées de 20 à 30 minutes : la seconde à partir du moment où le bois perd son aspect « mouillé ». Le produit ne doit pas être appliqué en plein soleil, ni par une température supérieure à 25°C, et ne doit pas recevoir de pluie dans les 24 h après la deuxième couche. Sur une terrasse, il faut attendre au minimum 12 h avant de pouvoir circuler. Tout cela pose tout de même quelques contraintes. Le produit est annoncé pour une durée de vie pouvant atteindre quatre ans pour les surfaces verticales. ■

• Saturateur « Terrasses & Bardages » biosourcé de Syntilor. Décliné en quatre teintes (naturel, chêne, bois exotique, bois grisé) au format 0,75 l, 2,5 l ou 5 l : à partir de 29,90 €.



Par Olivier de Goër

Ponceuse vibrante AEG brushless « Subcompact » 18V « BFS18SBL-14-0 »

Parmi les derniers matériels arrivés dans la gamme « Subcompact » d'AEG figure la ponceuse vibrante quart de feuille à batterie et moteur brushless que j'avais évoquée dans l'avant-dernier numéro de *BOIS+*. Ayant déjà testé la ponceuse orbitale construite sur la même base, je n'ai pas jugé utile d'en demander un spécimen, puisque mon impression aurait été globalement la même. J'avais mentionné un sentiment positif – que je peux confirmer depuis, ayant utilisé la machine de manière plus approfondie pour mon usage personnel – mais un prix hors de la portée de nombreuses bourses. Cette seconde ponceuse est annoncée à un prix public de seulement 10 € de moins que sa jumelle excentrique, donc ici encore un prix élevé. Le dia-



mètre d'oscillation est de 1,5 mm, ce qui la destine à du travail fin. La vitesse d'oscillation est réglable de 7000 à 12000 oscillations par minutes, et le cadran de la balance affiche 1,7 kg sans batterie. ■

• Ponceuse AEG « BFS18SBL-14-0 » : prix public indicatif 220 € TTC (sans batterie ni chargeur).



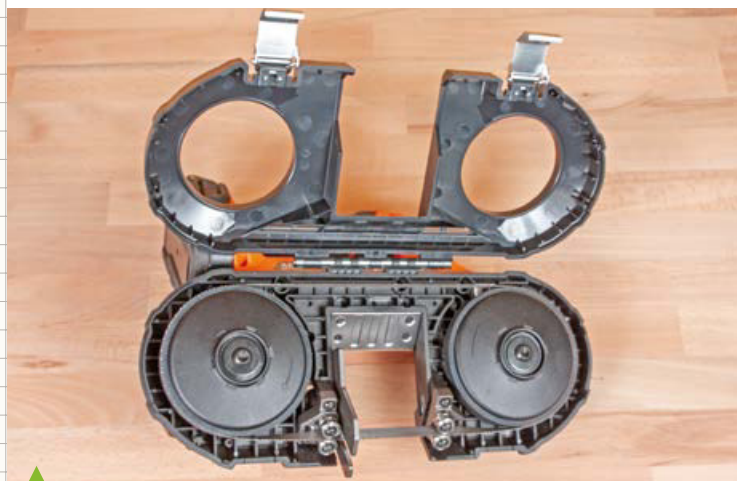
Scie à ruban AEG brushless « Subcompact » 18V « BNS18SBL-0 »

J'ai été intrigué de voir apparaître dans la gamme « Subcompact » d'AEG une scie à ruban portable. Pas tant en soi pour le type d'appareil, qui existait déjà dans d'autres marques, que parce qu'il est habituellement destiné à d'autres matières que celle que nous aimons à *BOIS+*. Or cette scie se revendique multi-

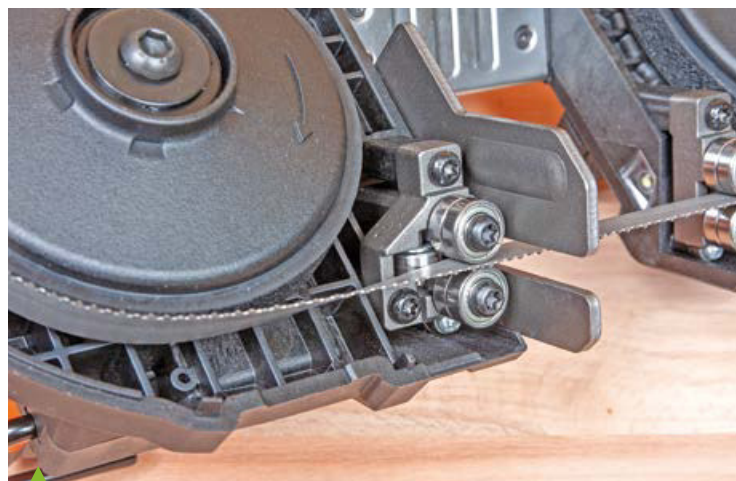
matériaux, dont le bois. Bigre, voilà qui méritait d'être testé !

Le moteur est de type brushless. Sa puissance n'est pas mentionnée, comme toujours avec les outils à batterie. La vitesse de rotation va de 0 à 580 tr/min (ce qui est inexact pour le 0, même si la rotation à vitesse minimale est relativement lente) ; cela nous donne donc compte-tenu du diamètre des volants (11 cm) une vitesse maximale de défilement de 200 m/min, à priori faible pour du bois.

Une seule lame est fournie, lame universelle donc, pas optimisée pour le bois même si c'est une denture crochet. Sa longueur est de 777 mm, sa largeur 12 mm, son épaisseur de 4/10° et la voie inférieure à 1 mm. Notez qu'il n'est pas sûr qu'une « vraie » lame à bois standard supporte d'être uti-



Le boîtier de la machine s'ouvre simplement avec deux clapets de type genouillère, et tout est aisément accessible. Le carter (le couvercle) comporte deux ouvertures rondes devant les volants : c'est un peu surprenant, mais c'est le seul moyen d'évacuation des sciures.



Les galets de guidage, symétriques de part et d'autre du boîtier, comportent pas moins de cinq roulements : un derrière la lame et deux de part et d'autre. Il faut bien cela pour maintenir la lame dans son plan de coupe, qui n'est pas celui des volants, d'où une importante torsion.

lisée sur des volants d'un aussi faible rayon. D'autant qu'elle doit vraiment avoir une bonne souplesse : le guidage (par roulements) la déforme pour l'aligner dans le plan de la poignée, ce qui est indispensable pour une telle machine, mais impose à la lame une contrainte de torsion supplémentaire. La lame n'est pas installée à la livraison. Il faut donc commencer par ouvrir le carter pour la mettre en place. L'opération est aisée : le carter – les deux portes de volants sont solidaires – est fermé par deux clapets de type genouillère, faciles à relâcher.



De part et d'autre du levier de tension de lame, deux vis permettent d'ajuster le réglage du volant, mais je n'en ai pas eu besoin, la machine était correctement réglée au sortir du carton. La clef Allen de service, fournie, se loge sur le carter de la scie.

Après ouverture du levier de détente du volant mené, la lame doit d'abord être engagée entre les roulements de guidage puis rabattue sur les deux volants, ce qui demande un tout petit peu de force puisqu'elle est ainsi tordue. J'ai noté qu'aucun interrupteur de sécurité n'empêche le démarrage du moteur lorsque le carter est ouvert : sur une scie à ruban stationnaire, ce serait totalement hors normes de sécurité.

La hauteur maximale de coupe, donnée pour 64 mm, est en réalité de 68 mm. Et la profondeur de coupe (ce que l'on appellerait la largeur du col de cygne sur une scie à ru-

L'axe de coupe n'est pas aligné sur le col de cygne (il faudrait pour cela que la torsion de lame atteigne 90°) ; il existe donc une petite marge de travail de 25 mm pour laquelle la profondeur n'est pas limitée. Cela peut être très pratique pour des ajustements de mises à longueur.

ban stationnaire, mais ici la lame est dans l'autre sens) est de 75 mm. Toutefois, pour couper en extrémité de pièce sur une largeur inférieure à 25 mm, la profondeur de coupe est de fait illimitée.



Avec la relativement faible vitesse de coupe et le niveau de bruit modéré de cette machine, le travail s'effectue paisiblement : la machine n'a ni le vacarme d'une scie circulaire, ni les vibrations d'une scie sauteuse. Le seul vrai inconvénient est la capacité de coupe en épaisseur et en profondeur.

Concrètement, mes à priori sont tombés quand j'ai mis la machine dans le bois. La coupe est propre : dans du bois dur, il ne faut pas être trop pressé, mais ça passe, et sans brûler le bois. Je me suis même amusé à tailler dans une chute de tasseau un pseudo trait de Jupiter (vraiment pseudo !) pour tester des coupes un peu plus complexes, et je suis à peu près parvenu à suivre mon trait de coupe (« pour de vrai », il faudrait quand même retravailler au ciseau, cette scie n'est tout de même pas l'outil de rêve pour exécuter mécaniquement des assemblages japonais !). Et accessoirement, cet engin n'est pas très bruyant, ce qui est tout de même agréable. La tenue est prévue à une seule main mais pour du travail précis, il vaut mieux les deux. Passons sur l'éclairage à LED : il n'est utile que pour de très petites sections, sinon l'ouvrage le masque. On peut tenir l'appareil un peu dans tous les sens, avec pour seule réserve que, le carter étant ajouré au centre des volants, on ne peut pas prendre la machine par là. Mais vu la faible vitesse de rotation, même si l'on touche les volants, ce n'est pas dangereux. Et ces ouvertures sont peut-être la seule façon d'éliminer la sciure au fur à mesure vu qu'il n'y a pas d'aspiration. Le poids de 3 kg (sans batterie), plus proche de celui d'une petite scie circulaire que de celui d'une scie sauteuse, n'est pas une gêne.

Bref, cela ne ferait sans doute pas sens d'acquérir cette scie exclusivement pour travailler le bois, mais sur un chantier où divers matériaux doivent être recoupés (cornières, tuyaux de cuivre, évacuation PVC...), cela peut tout à fait se concevoir. La présence d'un crochet de suspension sur le côté de la machine est d'ailleurs bien une confirmation de cette vocation de chantier. ■

• **Scie à ruban AEG « BNS18SBL-0 » :**
prix public indicatif : 320 € TTC (sans batterie ni chargeur). Les lames de rechange sont vendues par pack de trois au prix de 70 € TTC.

Par Olivier de Goër